



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES  
Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 16 Décembre 2025. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 17 membres, absents excusés ayant donné procuration : 12 membres, absents excusés : 0 membres, absent : 0 membre

POINT N° 569

HORAIRES DES ECOLES

Mme la Maire expose :

Après une longue période de travaux, les élèves et les personnels de l'école Aalberg retrouveront leurs locaux à partir du 19 janvier 2026. Cela impliquera un temps de déplacement plus long entre l'école élémentaire et l'école maternelle publiques pour les familles qui ont des enfants scolarisés dans les deux établissements.

Dans un souci d'optimisation de l'organisation des familles, nous avons travaillé, en concertation avec les équipes éducatives, les parents d'élèves élus ainsi que le service périscolaire, à un réaménagement des horaires scolaires des écoles publiques de la commune.

Cette organisation permettra également de mieux respecter le rythme biologique des enfants les plus petits en favorisant un temps de sieste de l'après-midi plus précoce.

Les nouveaux horaires proposés sont les suivants :

**École maternelle Mado :**

- Matin : 8h15 - 11h45
- Après-midi : 13h15 - 15h45

**École élémentaire Aalberg :**

- Matin : 8h00 - 11h30
- Après-midi : 13h30 - 16h00

Ces horaires ont été présentés et validés par les parents d'élèves élus ainsi que par le service périscolaire. Il est proposé de mettre en application ces nouveaux horaires à compter du 19 Janvier 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les horaires ci-dessus des Ecoles Aalberg et MADO à compter du 19 Janvier 2026.



VILLE DE

**Sainte-Marie  
aux-Mines**

Accusé de réception en préfecture  
068-216802983-20251216-569\_2025-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2025  
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Délibération adoptée à l'unanimité.

La secrétaire de séance,

Nadège FLORENTZ

La Maire,

Noëllie HESTIN